

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 mars 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

La conseillère Lyne Levert et le conseiller Denis Hébert ont motivé leur absence.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Suzie Paquette, décédée le 11 février 2010 à l'âge de 49 ans;
- Madame Monique Goulet-Gadoua, décédée le 12 février 2010 à l'âge de 70 ans;
- Monsieur Jean-Guy Duhamel, décédé le 18 février 2010 à l'âge de 80 ans;
- Monsieur Pierre Dufresne, décédé le 23 février 2010 à l'âge de 78 ans;
- Monsieur Louis Leblanc, décédé le 23 février 2010 à l'âge de 78 ans. Monsieur Leblanc est le beau-père de madame Line Robert, secrétaire au Cabinet de la mairesse.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2010-03-107
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par le retrait de l'article 44 A) - « **Dons et/ou subventions** - Accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir : A) 100 \$ au Gala d'excellence du sport étudiant Laurentides-Lanaudière 2010 à l'école Jean-Jacques-Rousseau; »

Par la correction à l'article 56 - « **Engagement - Personnel saisonnier syndiqué - SCFP** - Émilie Biard - la période d'engagement aurait dû se lire « et ne devant pas dépasser le 13 août 2010 ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Diane Dubois

- Souhaite féliciter madame Charline Labonté, gardienne de but de l'équipe canadienne de hockey féminin, pour sa participation aux Jeux Olympiques.

Monsieur Alain Bordeleau

- Les séances du conseil seront-elles télévisées un jour?
- Pouvez-vous préciser si effectivement les bacs de récupération des matières résiduelles sont la propriété de l'entrepreneur chargé de la collecte?

Monsieur Gilles Sauriol (conseiller)

- La Ville a-t-elle négocié avec le nouvel entrepreneur chargé du ramassage des ordures ménagères pour qu'il ramasse les gros effets à même son contrat?
- Les employés de la Ville ne devraient-ils pas informer les citoyens du fait qu'ils sont responsables des sacs de vidanges non ramassés?

Monsieur Mario Lavallée (conseiller)

- L'ancien entrepreneur des ordures ménagères demandera-t-il une indemnité à la Ville pour les bacs de récupération des ordures qu'il n'auront pas récupérés?

Monsieur Gilles Sauriol (conseiller)

- Demande au conseil de prévoir dès maintenant au contrat de l'enlèvement des gros rebuts.

Monsieur Réal Dubord

- Souhaite féliciter le conseil pour l'économie réalisée avec le nouveau contrat pour la collecte des ordures.
- Qui peut faire une plainte à la Ville en matière de déontologie? Une plainte peut-elle être faite à l'égard d'un employé municipal?
- Pourquoi l'information sur le code d'éthique et de déontologie n'est-elle pas disponible sur le site Web de la Ville?
- Pourrait-on prévoir un mécanisme de plaintes par des citoyens à l'égard d'un élu?
- La Ville ne pourrait-elle pas ouvrir aux citoyens la possibilité de se prononcer à l'extérieur des périodes de questions prévues dans le cadre de la séance du conseil?
- L'opposition n'est-elle pas préoccupée par le fait qu'on ne leur ait pas assigné un bureau officiel? (question adressé à monsieur Sauriol)

Monsieur Normand Desjardins

- La Ville peut-elle enchérir pour les terrains qu'elle souhaite acquérir au cours de la vente pour non paiement de taxes?

**RÉSOLUTION 2010-03-108
SÉANCE D'INFORMATION –
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1240-26**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Projet de règlement RV-1240-26 et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1240-26 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RV-1240 afin de changer un critère d'analyse en matière d'architecture de bâtiment.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, deux (2) questions ont été posées à ce sujet et seront reproduites au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

**RÉSOLUTION 2010-03-109
AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 73, RUE
PIETTE - ZONE R-1 111 - LOT 3 005 828 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure ayant pour effet d'établir la norme de la marge de recul latérale gauche à 1,88 mètres alors que le Règlement de zonage exige 2 mètres dans la zone R-1 111, du bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 73, rue Piette, implanté sur le lot 3 005 828 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question a été posée à ce sujet.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter pour le bâtiment implanté sur le lot 3 005 828 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé au 73, rue Piette, dans la zone R-1 111, d'établir la norme de la marge de recul latérale gauche à 1,88 mètres alors que le Règlement de zonage exige 2 mètres dans cette zone.

D'autoriser le Service d'urbanisme à émettre tout permis ou certificat donnant effet à la résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-110
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2010 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-111
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 15 février 2010

RV-1465 : Règlement RV-1465 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique pour l'année 2010 et son financement par emprunt.

RV-1466 : Règlement RV-1466 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

RV-1467 : Règlement RV-1467 prévoyant l'acquisition de mobilier urbain et d'équipement et décrétant des travaux dans les édifices municipaux pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

RV-1468 : Règlement RV-1468 décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-112
RÈGLEMENT RV-1464 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1464 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-113
RÈGLEMENT RV-1469 - ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de la Ville ;

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Boisbriand désire se prévaloir du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Règlement RV-1469 décrétant divers travaux au parc des Berges, au parc René-Lévesque et dans divers terrains de jeux pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-114
RÈGLEMENT RV-1470 - ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de la Ville ;

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Boisbriand désire se prévaloir du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1470 prévoyant l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-115
RÈGLEMENT RV-1471 - ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme des immobilisations de la Ville ;

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Boisbriand désire se prévaloir du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1471 décrétant divers travaux au site du Centre expérimental de recherche sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU) pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-116
RÈGLEMENT RV-1472 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1472 prévoyant l'établissement d'une étude du réseau hydrique de la municipalité et décrétant un emprunt à cette fin.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-117
RÈGLEMENT RV-1432-2 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le RV-1432-2 modifiant Règlement RV-1432 par l'augmentation du montant de l'emprunt et par le remplacement de la répartition fiscale et du plan de taxation.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-118
RÈGLEMENT RV-753-262 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le second Projet de règlement RV-753-262 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin de permettre les logements intergénérationnels dans les zones agricoles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-119
RÈGLEMENT RV-753-262 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-262 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin de permettre les logements intergénérationnels dans les zones agricoles.

RÉSOLUTION 2010-03-120
RÈGLEMENT RV-755-15 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-755-15 modifiant les dispositions du Règlement de construction RV-755 ayant trait à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

RÉSOLUTION 2010-03-121
RÈGLEMENT RV-1240-27 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1240-27 modifiant le Règlement RV-1240 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout de conditions particulières à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

RÉSOLUTION 2010-03-122
RÈGLEMENT RV-1473 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1473 sur la tenue d'un projet pilote sur la vente-débarras au cours de l'année 2010.

RÉSOLUTION 2010-03-123
RÈGLEMENT RV-1474 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1474 prévoyant une étude sur les sites d'infiltration des branchements sanitaires privés dans le réseau d'égout pluvial et sanitaire.

RÉSOLUTION 2010-03-124
RÈGLEMENT RV-1475 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1475 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux et à l'usine d'épuration pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2010-03-125
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 21 janvier 2010 au 17 février 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-126
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

Acceptation du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 janvier 2010 au 15 février 2010:

| DÉTAILS | MONTANTS (\$) | TOTAUX (\$) |
|---|---------------|--------------|
| Activités financières de fonctionnement | 3 923 612,15 | |
| Activités financières d'investissement | 893 658,27 | |
| Total des chèques fournisseurs | | 4 817 270,42 |
| Salaires – Dépenses | 683 834,38 | |
| Salaires - Déductions | (243 892,19) | |
| Total des salaires nets | | 439 942,19 |
| GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS | | 5 257 212,61 |

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-127
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 12 février 2010, révisée le 16 février 2010, montrant un total de 1 410,94 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-128
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 10 000 \$ pour l'acquisition d'une nouvelle tour de communication au Service des travaux publics, projet 813 003;
- B) 9 000 \$ pour l'achat de conteneurs d'entreposage pour ranger divers équipements et matériaux sur le site des travaux publics, projet 813 002 A;
- C) 25 000 \$ pour l'achat de contenants de recyclage, projet 799 020 A;
- D) 24 500 \$ pour l'acquisition et l'installation de luminaires avec lampe à diode électroluminescente (DEL) de type RoadStarMC dans le secteur situé à l'est de l'autoroute 15.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-129
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – PLANTATION, PROTECTION ET ENTRETIEN DES
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - CONTRAT 2010-1116**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers, tel que dressé par la greffière en date du 9 février 2010 - Contrat 2010-1116.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-130
SOUMISSIONS – PLANTATION, PROTECTION ET ENTRETIEN DES
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - CONTRAT 2010-1116**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu trois soumissions pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) OPTION 1 | MONTANT (taxes incluses) OPTION 2 | MONTANT (taxes incluses) OPTION 3 |
|---|---|---|---|
| Les Entreprises J. Forget 384, rue du Geai-Bleu Rosemère (Québec) J7A 4J6 | 97 636,88 \$ | 97 636,88 | 100 430,53 \$ |

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) | MONTANT (taxes incluses) | MONTANT (taxes incluses) |
|---|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | OPTION 1 | OPTION 2 | OPTION 3 |
| Multifleurs Plus enr. 7441, Papineau Montréal (Québec) H2E 2G9 | 82 398,75 \$ | 169 312,52 \$ | 253 968,78 \$ |
| Les Paysagements Lumi-Vert inc. 962, Berlier Laval (Québec) H7L 4K5 | 115 132,50 \$ | 239 108,44 \$ | 366 860,38 \$ |
| | Non conforme (cautionnement) | | |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

ATTENDU que l'offre présentée par Les entreprises J. Forget comporte une erreur de présentation alors que le montant de soumission pour l'option 2 aurait dû se lire « 195 273,76 \$ » au lieu de « 295 704,29 \$ ».

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'offre de Multifleurs Plus enr., au montant de 253 968,78 \$, taxes incluses, selon l'option 3 pour une période de trois (3) ans, soit du 12 avril 2010 au 30 novembre 2012, pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers - Contrat 2010-1116.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-131
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE À L'@DOBASE -
CONTRAT 2010-1117**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie à l'@dobase, tel que dressé par la greffière en date du 9 février 2010 - Contrat 2010-1117.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-132
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE À L'@DOBASE -
CONTRAT 2010-1117 - DÉTERMINATION DE LA DATE DU TIRAGE AU
SORT**

ATTENDU que suite à un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour les travaux de conciergerie à l'@dobase, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT MENSUEL | TOTAL ANNUEL (taxes incluses) |
|--|-----------------|----------------------------------|
| Vite Action inc. 783, rue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4 | 3 200 \$ | 43 344 \$ |
| Madame Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7 | 3 200 \$ | 43 344 \$ |
| Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2 | 3 264 \$ | 44 210,88 \$ |

ATTENDU que les deux soumissions les plus basses sont identiques.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'ordonner à la greffière de la Ville de tenir un tirage au sort afin de déterminer le soumissionnaire qui obtiendra la soumission pour les travaux de conciergerie à l'@dobase, le 9 mars 2010 à 11 heures, dans la salle du délibérations du conseil en présence des soumissionnaires qui le désirent.

DE déposer le rapport sur le tirage au sort à la prochaine séance régulière du conseil, soit le 6 avril 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-133
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – FOURNITURE DE SABLE DE SILICE CRISTALLINE
SOUS FORME QUARTX POUR TRAITEMENT DE L'ACTIFLO À L'USINE
D'ÉPURATION - CONTRAT 2010-1114**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'actiflo à l'usine d'épuration, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 16 février 2010 - Contrat 2010-1114.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-134
SOUSSIONS – FOURNITURE DE SABLE DE SILICE CRISTALLINE
SOUS FORME QUARTZPOUR TRAITEMENT DE L'ACTIFLO À L'USINE
D'ÉPURATION - CONTRAT 2010-1114

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu deux soumissions pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'actiflo à l'usine d'épuration, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) | MONTANT (taxes incluses) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| | Option 1 an | Option 5 ans |
| BauVal Tech-Mix 3350, Butte-aux Renards Varenes (Québec) J3X 1P7 | 5 256,13 \$ | NIL |
| John Meunier inc. 4105, Sartelon Ville Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3 | 8 864,12 \$ | 49 957,07 \$ |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
 PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter l'offre de BauVal Tech-Mix inc., pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'actiflo à l'usine d'épuration, au montant de 5 256,13 \$, taxes incluses, selon l'option 1 pour une année - Contrat 2010-1114.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-135
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUSSIONS – ENTRETIEN ET TONTE DE GAZON - CONTRAT 2010-
1120

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'entretien et la tonte de gazon, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 16 février 2010 - Contrat 2010-1120.

Adoptée

RÉSOLUTIN 2010-03-136
SOUMISSIONS – ENTRETIEN ET TONTE DE GAZON - CONTRAT
2010-1120

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu six soumissions pour l'entretien et la tonte de gazon, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) Option 1 | MONTANT (taxes incluses) Option 2 | MONTANT (taxes incluses) Option 3 |
|---|---|---|---|
| Les Entreprises Tony Di Feo inc. 8075, rue Joubert Saint-Léonard (Québec) H1P 2S2 | 60 842,50 \$ | 121 685 \$ | 182 527,50 \$ |
| Paysagiste Nord-Est 9049-3214 Québec inc. 3038, place Daveluy Mascouche (Québec) J7K 3P4 | 60 938,96 \$ | 121 877,92 \$ | 182 816,88 \$ |
| Paysagiste MLG 150, boulevard De Gaulle Ville Lorraine (Québec) J6Z 3Z3 | 66 207,96 \$ | 132 415,92 \$ | 198 623,88 \$ |
| Services d'Entretien M.C.Y. inc. 36, Carré Lionel Groulx Blainville (Québec) J7C 3S4 | 66 483,92 \$ | 193 468,31 \$ | 362 780,81 \$ |
| Les Paysagements Lumi-Vert inc. 962, Berlier Laval (Québec) H7L 4K5 | 92 557,51 \$ | 187 146,77 \$ | 283 767,77 \$ |
| 9064-2711 Québec inc. Entreprises Mobile 2333, Masson Montréal (Québec) H2G 2A5 | 107 231,25 \$ | 203 174,98 \$ | 287 831,19 \$ |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
 PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de Les entreprises Tony Di Feo inc., au montant de 182 527,50 \$, taxes incluses, selon l'option 3 pour la période du 12 avril 2010 au 2 novembre 2012, pour l'entretien et la tonte de gazon - Contrat 2010-1120.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-137
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES UNITÉS DE
CLIMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE - CONTRAT 2010-1115 -
RÈGLEMENT RV-1454**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour les travaux de remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque, tel que dressé par la greffière en date du 9 février 2010 - Contrat 2010-1115 - Règlement RV-1454.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-138
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES UNITÉS DE
CLIMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE - CONTRAT 2010-1115 -
RÈGLEMENT RV-1454**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public, la Ville a reçu quatre soumissions pour les travaux de remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) |
|---|-----------------------------|
| Mécanique RH 3045, boulevard Le Corbusier Laval (Québec) H7L 4C3 | 34 991,25 \$ |
| J.M.O. Climatisation inc. 182, Place Des Ancolies Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5T1 | 37 790,55 \$ |
| Groupe Promécanic ltée 1770, rue Cunard Laval (Québec) H7S 2B2 | 40 510,84 \$ |
| Tuyauterie Michel K et Denis inc. 1585, Pascal St-Amable (Québec) JOL 1N0 | 43 231,12 \$ |

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie ainsi que par Le Groupe Séguin experts-conseils inc.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de Mécanique R.H. 2003 Ltée, au montant de 34 991,25 \$, taxes incluses pour les travaux de remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque- Contrat 2010-1115 - Règlement RV-1454.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-139
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS - CONTRAT 2010-1109

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la tenue de camps culturels pour la saison estivale 2010, tel que dressé par la greffière en date du 9 février 2010 - Contrat 2010-1109.

Adoptée

RÉSOLUTIN 2010-03-140
SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS - CONTRAT 2010-1109

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu une seule soumission pour la tenue de camps culturels pour la saison estivale 2010, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE | MONTANT (taxes incluses) |
|--|-----------------------------|
| 9075-6719 Québec inc. L'Air en Fête inc. 17 600, du Val d'Espoir Mirabel (Québec) J7J 1V7 | 41 088 \$ |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la seule offre reçue a été analysée par madame Johanne Fortin, adjointe à la directrice loisirs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre de L'Air en Fête inc. (9075-6719 Québec inc.), au montant de 41 088 \$, taxes incluses pour la tenue de camps culturels pour la saison estivale 2010 - Contrat 2010-1109.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-141
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
SOUSSIONS – MISE À NIVEAU DU PANNEAU À AFFICHAGE
ÉLECTRONIQUE ET STÈLE - CONTRAT 2009-1108 - RÈGLEMENT
RV-1361

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour la mise à niveau du panneau à affichage électronique et stèle, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 16 février 2010 - Contrat 2009-1108 - Règlement RV-1361.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-142
SOUSSIONS – MISE À NIVEAU DU PANNEAU À AFFICHAGE
ÉLECTRONIQUE ET STÈLE - CONTRAT 2009-1108 - RÈGLEMENT
RV-1361

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour la mise à niveau du panneau à affichage électronique et stèle, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) |
|---|-----------------------------|
| Ensignes Barbo inc. 395, boulevard Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5R3 | 38 941,88 \$ |
| Enseigne Montréal Néon inc. 1780, Place Martenot Laval (Québec) H7L 5B5 | 45 291,09 \$ |

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Philippe Bourgeois, directeur général adjoint.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’accepter l’offre de Ensignes Barbo inc., au montant de 38 941,88 \$, taxes incluses la mise à niveau du panneau à affichage électronique et stèle - Contrat 2009-1108 - Règlement RV-1361.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence.

RÉSOLUTION 2010-03-143

**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUSSIONS – FOURNITURE DE CHARBON ACTIF POUR LE
TRAITEMENT DE L'AIR AU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL DE
L'USINE D'ÉPURATION - CONTRAT 2010-1121**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture de charbon actif pour le traitement de l'air au bâtiment multifonctionnel de l'usine d'épuration, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 16 février 2010 - Contrat 2010-1121.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-144

**SOUSSIONS – FOURNITURE DE CHARBON ACTIF POUR LE
TRAITEMENT DE L'AIR AU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL DE
L'USINE D'ÉPURATION - CONTRAT 2010-1121**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu une seule soumission pour la fourniture de charbon actif pour le traitement de l'air au bâtiment multifonctionnel de l'usine d'épuration, à savoir :

| NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE | MONTANT (taxes incluses) |
|---|-----------------------------|
| John Meunier inc. 4105, rue Sartelon Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3 | 57 347,48 \$ |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la seule offre reçue a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre de John Meunier inc., au montant révisé de 54 347,48 \$, taxes incluses pour la fourniture de charbon actif pour le traitement de l'air au bâtiment multifonctionnel de l'usine d'épuration - Contrat 2010-1121.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-145
 SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES
 SOUMISSIONS – IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL « INFO
 BOISBRIAND » - CONTRAT 2010-1125**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour l’impression du bulletin municipal « Info Boisbriand », tel que dressé par la greffière en date du 23 février 2010 - Contrat 2010-1125.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-146
 SOUMISSIONS – IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL « INFO
 BOISBRIAND » - CONTRAT 2010-1125**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour l’impression du bulletin municipal « Info Boisbriand », à savoir :

| Trans Graphique 4057, rue Lavoisier Boisbriand (Québec) J7H 1N1 | Total mensuel (taxes incluses) | Moyenne du total mensuel / items 1 à 5 (taxes incluses) |
|--|---|--|
| 1- Pour bulletin de 16 pages (12 pages + couverture) | 5 130,17 \$ | 6 778,15 \$ |
| 2- Pour bulletin de 20 pages (16 pages + couverture) | 5 678,74 \$ | |
| 3- Pour bulletin de 24 pages (20 pages + couverture) | 6 893,28 \$ | |
| 4- Pour bulletin de 28 pages (24 pages + couverture) | 7 472,33 \$ | |
| 5- Pour bulletin de 32 pages (28 pages + couverture) | 8 716,21 \$ | |

| Impression B.T.. 86, boulevard des Entreprises Bureau 107 Boisbriand (Québec) J7G 2T3 | Total mensuel (taxes incluses) | Moyenne du total mensuel / items 1 à 5 (taxes incluses) |
|--|---|--|
| 1- Pour bulletin de 16 pages (12 pages + couverture) | 4 966,50 \$ | 6 874,08 \$ |
| 2- Pour bulletin de 20 pages (16 pages + couverture) | 5 869,50 \$ | |
| 3- Pour bulletin de 24 pages (20 pages + couverture) | 6 998,25 \$ | |
| 4- Pour bulletin de 28 pages (24 pages + couverture) | 7 731,93 \$ | |
| 5- Pour bulletin de 32 pages (28 pages + couverture) | 8 804,25 \$ | |

| Multi-couleurs Express 988, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7G 1T4 | Total mensuel (taxes incluses) | Moyenne du total mensuel / items 1 à 5 (taxes incluses) |
|---|-----------------------------------|---|
| 1- Pour bulletin de 16 pages (12 pages + couverture) | 6 991,47 \$ | 9 460,33 \$ |
| 2- Pour bulletin de 20 pages (16 pages + couverture) | 8 042,34 \$ | |
| 3- Pour bulletin de 24 pages (20 pages + couverture) | 9 742,52 \$ | |
| 4- Pour bulletin de 28 pages (24 pages + couverture) | 10 553,81 \$ | |
| 5- Pour bulletin de 32 pages (28 pages + couverture) | 11 971,52 \$ | |

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, l'offre reçue a été analysée par madame Geneviève Gagnon, responsable des communications et relations publiques.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter l'offre de Trans-Graphique inc., au montant moyen mensuel révisé de 6 778,15 \$, taxes incluses pour l'impression du bulletin municipal « Info Boisbriand », pour les mois de mars 2010 à février 2011. Ce contrat représentant un montant annuel estimé à 73 948,95 \$, sujet à variation selon le nombre de pages de chaque édition - Contrat 2010-1125.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-147
GRILLES DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION -
SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS - 25 000 \$ à
100 000 \$**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation recommandés par Raymond Chabot Grant Thornton, datés du 17 février 2010 à être utilisés pour tous les appels d'offres sur invitation pour services professionnels d'une valeur de 25 000 \$ à 100 000 \$ et soumis au système de pondération à deux 2 enveloppes en vertu de la Loi sur les cités et villes.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03-148
GRILLES DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION -
SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS - 100 000 \$ ET
PLUS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation recommandés par Raymond Chabot Grant Thornton, datés du 17 février 2010 à être utilisés pour tous les appels d'offres publics pour services professionnels d'une valeur supérieure à 100 000 \$ et soumis au système de pondération à deux 2 enveloppes en vertu de la Loi sur les cités et villes.

Monsieur le conseiller demande le vote

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03-149
NOMINATION - COMITÉ DU SUIVI DU PLAN D'ACTION DES
PERSONNES HANDICAPÉES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer madame Christine Beaudette comme représentante de la Ville pour siéger au Comité du suivi du plan d'action des personnes handicapées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-150
DÉSIGNATION - MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION -
SOUMISSIONS ASSUJETTIES À UN SYSTÈME DE PONDÉRATION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner les personnes suivantes pour former le Comité de sélection chargé de procéder à l'évaluation des soumissions publiques ou par voie d'invitation pour toutes les procédures impliquant un système de pondération à une ou deux enveloppes, à savoir : Monsieur Michel Lacasse, directeur général, monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie ou en son incapacité d'agir, monsieur Stéphane Marcotte, responsable Service du génie, Me André Comeau de l'étude Dufresne Hébert Comeau et monsieur Pierre Fortin, c.a. de chez Raymond Chabot Grant Thornton.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03-151
CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), monsieur le conseiller Daniel Kaeser comme maire suppléant pour la période du 3 mars 2010 jusqu'à la séance ordinaire du 6 juillet 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-152
REGROUPEMENT DES VILLES ET RÉGIES DES MRC THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE ET MIRABEL ET LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE -
NOUVELLE DEMANDE D'ADHÉSION**

ATTENDU qu'un regroupement a été formé pour l'achat en commun d'assurances de dommages, soit le Regroupement des villes et régies des MRC Thérèse-De Blainville et Mirabel et la Ville de Saint-Eustache constitué des villes de Blainville, Bois-des-Filions, Boisbriand, Lorraine, Mirabel, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, MRC Mirabel et MRC Thérèse-De Blainville;

ATTENDU que la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine désire adhérer au Regroupement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la demande d'adhésion présentée par Régie d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine au Regroupement des Villes et Régies des MRC Thérèse-De Blainville et Mirabel, sujet à l'établissement de ses primes par les assureurs et l'établissement d'une quote-part pour l'assurance responsabilité civile;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-153
MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE SUIVI DE PROJETS ET DE
GESTION DES CONTRATS -**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le document « Mise en place d'un processus de suivi de projets et de gestion des contrats », préparé par Raymond Chabot Grant Thornton et daté du 18 février 2010 visant à assurer une plus grande rigueur dans le suivi du cycle de réalisation de projets.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée demande le vote

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03 154
MANDATS AUX PROCUREURS - CONFIRMATION DE MANDATS -
PRÉVOST FORTIN D'AOUST**

ATTENDU la résolution du conseil municipal 2009-12-708, adoptée le 15 décembre 2009 dont l'objet était de désigner les avocats et conseillers juridiques externes de la Ville;

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des précisions à cette résolution et de confirmer officiellement les mandats de représentation confiés à l'étude Prévost Fortin D'Aoust auprès des tribunaux judiciaires et administratifs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE mandater l'étude d'avocats Prévost Fortin D'Aoust pour représenter la Ville dans les dossiers suivants :

- Aménagement d'un cimetière ou mausolée sur le lot 2 502 774 (Jean-Guy Mathers) - Tribunal administratif du Québec - CPTAQ - (P-274)
- 6063225 Canada inc. (Café Crystal) - Régie des Alcools, des Courses et des Jeux - (P-359)
- Les Investissements Wiltron inc. c./ Gym Plus & als - Réclamation en dommages intérêts - Cour Supérieure du Québec - (P-365)
- Compagnie d'assurance générale RBC (Linda Leclerc) - Réclamation en dommages intérêts - Cour du Québec - (P-368)
- Atlas Property Services enr. c./ Ville de Boisbriand & al - Contestation d'évaluation - Tribunal administratif du Québec - (P-371)

- Carrière Saint-Eustache ltée c./ Ville de Saint-Eustache et La Procureur général du Québec et Ville de Boisbriand - Contestation de la Loi prévoyant la perception de droits aux exploitants de carrières et sablières - (P-361)
- Ville de Boisbriand c./ Thérèse Dagenais et Raymond Latreille - Insalubrité et risque d'incendie - Cour Supérieure du Québec - (P-271)
- Protection Environnement Boisbriand et Serge Binette c./ Ville de Boisbriand & al - Recours collectif - Cour Supérieure du Québec - (P-295)
- Ville de Boisbriand c./ Serge Blondin et Ginette Beaudet - Travaux non conformes - bande riveraine - Cour Supérieure du Québec - (P-308)
- Ville de Boisbriand c./ Active Canada - Usage non conforme sur un lot vacant - Cour Supérieure du Québec - (P-340)
- Société de Gestion Mathers inc. - Coupe à blanc en zone agricole permanente - Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) - (P-374)
- Ville de Boisbriand c./ Carrières Saint-Eustache ltée - Perception d'un droit sur les mutations immobilières - Cour du Québec - (P-362)
- Brûlerie Thémis Coop de Solidarité - Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec - (P-363)
- Carrière Saint-Eustache inc. (Groupe Mathers) c./ Ville de Boisbriand - Requête en jugement déclaratoire - Cour Supérieure du Québec - (P-304)

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03 154.1
MANDATS AUX PROCUREURS - CONFIRMATION DE MANDATS -
DUFRESNE HÉBERT COMEAU - FETCH LEGAL LTÉE - POUPART &
POUPART**

ATTENDU la résolution du conseil municipal 2009-12-708, adoptée le 15 décembre 2009 dont l'objet était de désigner l'étude Prévost Fortin D'Aoust, avocats et conseillers juridiques externes de la Ville;

ATTENDU que l'étude d'avocats Prévost Fortin D'Aoust a informé la Ville de son incapacité d'agir dans certains dossiers en raison d'un conflit d'intérêts;

ATTENDU qu'il est nécessaire de désigner le bureau d'avocats auquel ces dossiers seront attribués;

ATTENDU qu'il est également à propos de désigner de façon plus générale, les études d'avocats auxquelles la Ville pourra référer les dossiers à l'égard desquels l'étude Prévost Fortin D'Aoust est en conflit d'intérêts ou encore lorsqu'elle le juge à propos;

EN CONSÉQUENCE IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

DE mandater l'étude d'avocats Dufresne Hébert Comeau inc. pour représenter la Ville dans les dossiers suivants :

- Ville de Boisbriand c./ Olga Beer & al - Suivi de l'entente de règlement hors cour - Cour Supérieure du Québec - (P-253)
- Café/Bar St-Joseph - Demande de permis d'alcool - Tribunal administratif du Québec (Régie des Alcools, des Courses et des Jeux) - (P-334)
- Ville de Boisbriand c./ Céline Bouthillette & al - Agrandissement illégal d'un immeuble résidentiel - (P-348)
- Industrielle Alliance, Assurance Auto et Habitation (Stéphane Blanchette et Linda Savard) c./ Ville de Boisbriand - Réclamation en dommages intérêts - Cour du Québec - (P-369)

DE désigner les bureaux d'avocats ci-après soit à titre supplétif ou soit à titre complémentaire, savoir :

- Dufresne Hébert Comeau inc.
- Fetch Legal Itée
- Poupart & Poupart

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03 154.2
MANDATS AUX PROCUREURS - CONFIRMATION DE MANDATS,
TRANSFERTS DE DOSSIERS**

ATTENDU la résolution du conseil municipal 2009-12-708, adoptée le 15 décembre 2009 dont l'objet était de désigner les avocats et conseillers juridiques externes de la Ville;

ATTENDU que les transferts de dossiers générés par cette résolution ont dû être complétés par des communications entre les représentants de la Ville et que celles-ci doivent être officialisées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'informer l'étude d'avocats Dunton Rainville que le dossier numéro 41487 doit être transféré à l'étude Dufresne Hébert Comeau inc.;

DE demander à l'étude d'avocats Deveau Bourgeois Gagné Hébert de transférer tous les dossiers actifs et plus particulièrement :

Prévost Fortin D'Aoust

- Atlas Properties - 51 059-400 - (P-371)
- RBC Cie d'assurance - 51 059-396 - (P-368)
- Réserve pour fins publiques Côte Nord - 51 059-386 - (P-350)
- Mausolée Mathers - 51 059-278 - (P-274)

Dufresne Hébert Comeau inc.

- Olga Beer - 41 487 - (P-253)
- Céline Bouthillette - 51 059-384 - (P-348)
- Café/Bar St-Joseph - 51 059-362 - (P-334)
- Industrielle Alliance - 51 059-417 (P-369)

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette, les conseillers Patrick Thifault et Daniel Kaeser ainsi que la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-03-155
REDEVANCES CARRIÈRES ET SABLIERES - SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE MÉDIATION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser monsieur Michel Lacasse, directeur général, à signer une « Convention de médiation » portant sur la conclusion d'une entente sur l'attribution de sommes versées au fonds local réservé à l'entretien de certaines voies publiques.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03- 156
AUTORISATION - RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON II -**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la firme BPR-Triax Société d'ingénierie à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'autorisation des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Doris-Lussier, tronçon II ainsi qu'un ponceau, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lorsque les travaux seront achevés, une attestation écrite quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-157
SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC BPR-TRIAX - RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON II

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec la firme BPR Triax étant disposée à contribuer aux coûts additionnels des travaux sur la rue Doris-Lussier, tronçon II.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-158
SIGNATURE D'UNE ENTENTE - LUMINAIRE ROADSTAR^{MC}

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser la conclusion d'une entente avec Philips Lumec pour la mise à l'essai de luminaires RoadStar^{MC} mis au point par la compagnie.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-159
SIGNATURE D'UNE ENTENTE - PLACE DES BÂTISSEURS

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec le Fonds communautaire de Boisbriand pour identifier les modalités du versement d'une subvention accordée pour la construction de la Place des Bâtisseurs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-160
ENFOUISSEMENT D'UTILITÉS PUBLIQUES - RUE JEAN-PIERRE-FERLAND, TRONÇON III**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE ratifier la signature de monsieur Michel Lacasse, directeur général, à l'entente intervenue avec Hydro Québec pour le bouclage du réseau souterrain de moyenne tension sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-161
MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 ET QUOTE-PART DE LA VILLE -**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010 de la MRC Thérèse-De Blainville;

D'autoriser le trésorier à verser la quote-part de la Ville au montant de 162 432 \$ réparti comme suit :

| | | <u>poste budgétaire</u> |
|----------------------------------|------------|-------------------------|
| - Fonctionnement de la MRC | 40 800 \$ | 02 691 00 920 |
| - Développement économique (CLD) | 121 632 \$ | 02 620 00 494 |

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-162
SIGNATURE D'UNE ENTENTE - INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VÉGÉTALE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale pour l'entretien de la plantation de saules européens sur le site du chemin de la Côte Sud à Boisbriand, pour la période allant du 3 janvier 2010 jusqu'à la fin de la saison de croissance;

D'autoriser le trésorier à effectuer un premier paiement de 20 000 \$ à la signature de l'entente ainsi que les remboursements plus amplement prévus à l'entente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-163
ENTENTE SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) -
SIGNATURE D'UN ADDENDA**

ATTENDU qu'en vertu de l'entente administrative concernant la communication des renseignements conclue entre la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Ville de Boisbriand, la Cour municipale est autorisée à consulter les renseignements détenus par la Société pour retracer un contrevenant pour tout constat d'infraction délivré sur le territoire de la Ville de Boisbriand;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a conclu une entente avec le ministère de la Justice pour permettre à la Cour municipale de traiter les dossiers concernant la poursuite de certaines infractions criminelles;

ATTENDU que la consultation des renseignements détenus par la SAAQ pour le traitement de ces dossiers doit être permise en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels, elle n'est pas prévue à l'entente actuelle;

ATTENDU que la SAAQ désire procéder à la signature d'un addenda pour modifier l'entente actuelle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un addenda à l'entente intervenue entre la Ville de Boisbriand et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le 7 mars 2005 pour la communication de renseignements détenus par la Société pour donner effet à l'entente de partage de l'informations détenues par les Cour municipales.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-164
SIGNATURE D'UNE ENTENTE - RÉCUPÉRATION DES APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS ET DES HALOCARBURES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec Grenier Populaire, pour la récupération des appareils électroménagers et des halocarbures sur le territoire de la Ville, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et pour une somme annuelle de 2 000 \$ incluant toutes les taxes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-165
ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'entente de règlement hors cour intervenue dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Compagnie d'assurance générale RBC, dans le dossier de la Cour du Québec numéro 700-22 019292-092;

D'autoriser le paiement de la somme de 4 000 \$ en règlement complet et final du dossier, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 194 00 995;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-166
PRÊT AU CLUB DE PHILATÉLIE LES TIMBRÉS DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le prêt de deux salles de la Maison du Citoyen et Place de la culture au Club de philatélie Les Timbrés de Boisbriand, pour la tenue de leur exposition annuelle les 1^{er} et 2 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-167
COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser monsieur André Drainville, directeur général adjoint et trésorier à assister au colloque de formation de la Corporation des officiers municipaux du Québec, devant avoir lieu à Saint-Hyacinthe, du 26 au 28 mai 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-168
COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser madame Ève Bélanger, directrice loisirs, à assister au colloque de formation « Les arts et la Ville » devant avoir lieu à Victoriaville, du 5 au 7 mai 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-169
LOCATION HEURES DE GLACE - LIGUE HOCKEY VACANCES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter les modalités de location de l'aréna pour la période estivale 2010 avec la Ligue Hockey Vacances et accorder une réduction de 15 % au tarif horaire en raison du volume de location.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-170
PARTICIPATION FINANCIÈRE - THÉÂTRE LIONEL-GROULX**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le trésorier à verser, au bon vouloir du conseil, la somme de 21 638 \$ au Théâtre Lionel-Groulx représentant la participation financière pour l'année 2010 de la Ville de Boisbriand en vertu de l'entente intervenue avec les villes de la MRC et le diffuseur Initiascène et d'imputer cette dépense au code budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-171
DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une contribution financière de 50 \$ à l'organisme Légion Royale Canadienne, au bon vouloir du conseil.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-172
RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME - DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger le délai d'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC Thérèse-De Blainville jusqu'au 31 mars 2011.

DE mandater monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, à présenter la demande de prolongation auprès du ministère.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-173
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2010 montrant un total mensuel de 428 450 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-174
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES - RESTAURANT TRIO LA BELLE PROVINCE - 97,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 110 (R-10-CU-1930)**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour l'installation de deux enseignes, dont une enseigne principale et une enseigne complémentaire pour Restaurant Trio La Belle Province au 97, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 110, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails des enseignes préparés par Enseignes Gérard Néon, datés du 10 décembre 2009 et révisés le 6 janvier 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

De refuser la proposition d'enseigne sur poteau, le tout selon la recommandation de monsieur Denis LeChasseur, du 10 février 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-175
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES - LES PLAISIRS DU VIN - 98, CHEMIN DE LA GRANDE-
CÔTE - ZONE C-2 106 - (R-10-CU-1928)**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour l'installation de deux enseignes pour Les Plaisirs du Vin au 98, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 106, plus amplement détaillée aux plan, simulation visuelle couleur et détails des enseignes, préparés par Enseignes Image in Inc. en date du 13 janvier 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-176
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - RESTAURANT Mlle GRANDE-CÔTE - 39, CHEMIN DE
LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 108 - (R-10-CU-1929)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour l'installation d'une enseigne pour Restaurant Mlle Grande-Côte au 39, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée aux plan, simulation visuelle couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Image in Inc. en date du 13 janvier 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée qu'afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation et ce, puisqu'en 2009 lors de l'adoption de la résolution 2009-09-546 elle s'était également abstenue de voter.

RÉSOLUTION 2010-03-177

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNE - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BOISBRIAND - 280, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE P-3 220 - (R-10-CU-1927)

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour l'installation d'une enseigne sur poteau pour Office municipal d'habitation de Boisbriand, au 280, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 220, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Image in Inc. en date du 21 décembre 2009, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

D'annuler la résolution 2009-09-546, adoptée le 1^{er} septembre 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-178

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES - PENNINGTONS 14+, ADDITION ELLE 14+, MXM 14+ - 3200, AVENUE DES GRANDES TOURELLES - ZONE I-1 404- (R-10-CU-1936)

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour l'installation de six enseignes dont une enseigne principale, une enseigne accessoire et une enseigne complémentaire sur l'élévation avant, une enseigne complémentaire sur l'élévation latérale droite, une enseigne secondaire et une enseigne bandeau architectural sur l'élévation arrière pour Penningtons 14+, Addition Elle 14+ et MXM 14+ au 3200, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Élévation avant, préparée par Enseignes Dek-R, datée du 20 janvier 2010 et révisée le 18 février 2010, no. dessin : Dix01-23388-R4, pages 1 à 4 ;
- Élévation latérale droite, préparée par Enseignes Dek-R, datée du 20 janvier 2010 et révisée le 18 février 2010, no. dessin : Dix01-23388-R4, pages 5 et 6 ;
- Élévation arrière, préparée par Enseignes Dek-R, datée du 20 janvier 2010 et révisée le 18 février 2010, no. dessin : Dix01-23388-R4, pages 7 à 9.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-179
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION -
40, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209-2 - (R-10-CU-1933)

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial au 40, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209-2 plus amplement détaillée aux plans d'architecture préparés par Denis Binette, technologue, datés du 29 janvier 2010, feuillets 4 de 4, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-180
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - MINI-
ENTREPÔT BOISBRIAND - 5025, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE
I-1 460-2 - (R-10-CU-1931)

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de rénovation d'un bâtiment industriel au 5025, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2 plus amplement détaillée aux plans d'architecture préparés par André Cousineau, architecte (DCYSA), datés du 11 janvier 2010, dossier #6454, comprenant les feuillets A-100, A-200, A-201, A-202, A-400, A-800, A-900, A-1000, A-1001 et A-1002, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 10 février 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-181
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de février 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-182
ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

| | |
|--------------------|---|
| Sylvie Loubier | Commis de bureau au Service du greffe à compter du 3 mars 2010, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux; |
| Josianne Ouellette | Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs, à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 22 janvier 2011; |

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-183
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

| | |
|---|--|
| Yann Bissonnette Jessica Touchette | Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 3 juillet 2010; |
| Sengphet Soysangwane | Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 10 juillet 2010; |
| Samuel Archambault Robin Mercier Villeneuve | Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 19 juin 2010; |
| Simon Brière Éloïse Houle Julie Lévesque Philippe Rose | Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 26 juin 2010; |
| Vicky Choquette Cynthia Danis | Préposées sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 3 juillet 2010; |

| | |
|---|--|
| Mathieu Côté Vincent Dery Simon Turenne | Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 10 juillet 2010; |
| Émilie Biard | Saisonnier de bureau au Service des loisirs à compter du 17 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 13 août 2010; |
| Dominique Landry | Horticultrice au Service des travaux publics à compter du 12 avril 2010 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2010; |
| Samuel Archambault Olivier Bédard Jonathan Bolvari-Bergeron Marc-André Bouchard Maxime Bouchard Mathieu Dallaire Jayson Desroches Guertin Carl Gagné David L. Lévesque Pierre-Olivier Montgelard Karl Sioui | Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 11 avril 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010; |
| Samuel Archambault Olivier Bédard Jonathan Bolvari-Bergeron Marc-André Bouchard Maxime Bouchard Mathieu Dallaire Jayson Desroches Guertin Carl Gagné David L. Lévesque Pierre-Olivier Montgelard Karl Sioui | Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 11 avril 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010; |
| Janie Émond Justine Lamarre Sophie Di Domenico Natasha Sioui Catherine Héroux | Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 24 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 20 août 2010. |

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son fils fait partie des personnes engagées.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2010-03-184
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

| | |
|----------------------------|--|
| Jason Kemp | Responsable au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 15 janvier 2011; |
| Marie-Claude Baron | Responsable au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 29 janvier 2011; |
| Christian Laflamme-Poirier | Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 26 avril 2010 et ne devant pas dépasser le 9 avril 2011; |
| Kim Polisois | Spécialiste tennis au Service des loisirs à compter du 3 mars 2010 et ne devant pas dépasser le 29 janvier 2011. |

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-185
ENGAGEMENT - TECHNICIENNE EN GÉNIE CIVIL

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement de madame Annie Thériault au poste de technicienne en génie civil régulier à temps complet au Service du génie, à compter du 22 mars 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-03-186
NOMINATION - CHEF DES OPÉRATIONS AU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la nomination de monsieur Alain Baron au poste de chef des opérations régulier à temps complet au Service Sécurité incendie, à compter du 3 mai 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-187
CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS CADRES ET
CONTRACTUELS POUR L'ANNÉE 2010 ET MODIFICATION AUX
CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CONTRACTUELS CADRES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter les conditions salariales des employés cadres et contractuels de la Ville de Boisbriand pour l'année 2010 rétroactives au 1^{er} janvier 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-03-188
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 23 - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant, la greffière ou la greffière adjointe ainsi que le directeur du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 23 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP).

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Remercie les citoyens de leur patience pour être demeurés à la séance malgré l'heure tardive;
- Informe les citoyens sur la progression de la procédure de remplacement des bacs de récupération des ordures ménagères qui a débutée aujourd'hui avec le début du nouveau contrat pour l'enlèvement des ordures sur le territoire;
- Informe les citoyens sur l'ébauche d'une politique de gestion des contrats;
- Annonce la nouvelle présentation de l'Info Boisbriand;
- Félicite monsieur Stéphane Thibault pour la tenue du Défi 24 heures de patinage, du 6 février 2010 à midi au 7 février 2010 à midi. Cet événement a permis d'amasser la somme de 4 275\$;
- Souligne que deux jeunes de Boisbriand ont été invité au camp d'entraînement de l'équipe national de soccer;
- Félicitations à madame Charline Labonté qui nous a bien représenté aux Jeux Olympiques de Vancouver comme membre de l'équipe féminine de hockey sur glace, mentionne que cette dernière était à sa troisième participation aux jeux et propose une motion de félicitations.
- Invite les citoyens à participer aux journées de la jonquille de la Société canadienne de la sclérose en plaque, du 25 au 28 mars 2010.

**RÉSOLUTION 2010-03-189
VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR MME LA MAIRESSE MARLENE CORDATO
ET APPUYÉ UNANIMEMENT

DE féliciter madame Charline Labonté pour sa performance lors des Jeux Olympiques de Vancouver comme membre de l'équipe féminine de hockey sur glace.

Adoptée

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Demande à la mairesse si elle a agi suite à la réception d'une lettre de l'Association des cadres de la Ville adressée à tous les membres du conseil.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Dans le cadre de la Semaine de la déficience intellectuelle, du 7 au 13 mars 2010, invite les citoyens à assister au spectacle pour souligner les 10 ans de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu le 8 mars 2010 à 16 h et 20 h à la Maison des citoyens et Place de la culture;
- Le prochain déjeuner-causerie du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand aura lieu le 9 mars 2010, de 7 h 15 à 9 h au Resto Pub-City;
- La distribution des nouveaux passeports d'achat local est débutée;
- Le 8 mars 2010 - Journée de la femme,

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Remercie les citoyens d'être présents malgré l'heure tardive.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- À compter du 7 mars 2010, tenue de l'exposition sous le thème de la Provence par le Comité des arts visuels de Boisbriand à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Exprime sa désolation face à la tenue des débats à la séance de ce soir;
-

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Le 26 mars prochain, sortie à la cabane à sucre organisée par l'Oasis des aînés,

Monsieur David McKinley, District Dion

- Souligne qu'à titre de parrain de l'@dobase et de la Maison des jeunes Sodarrid, il a eu l'occasion de visiter les locaux d'activités et est agréablement surpris des installations et de l'encadrement offert aux jeunes;
- Invite les citoyens à assister au spectacle bénéfique de la Maison des jeunes Sodarrid, le 5 mars prochain. L'artiste invité est le conteur Fred Pellerin;
- Demande à la mairesse d'expliquer l'écart de 1,6 million qu'elle allègue avoir réalisé avec le nouveau contrat pour l'enlèvement des ordures ménagères.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Daniel Kaeser, conseiller

- Article 28 - S'adresse à monsieur le conseiller Mario Lavallée sur le transfert des mandats aux procureurs et d'autres sujets qui ont animé la controverse au cours de la soirée. Il demande particulièrement d'où il tient les informations qui n'apparaissent pas au rapport de la directrice du Service juridique.

Monsieur Desjardins

- Article 8b) - Pourra-t-on maintenant construire un agrandissement sur pilotis attenant à notre résidence ? La superficie d'agrandissement sera-t-elle limitée ?

**RÉSOLUTION 2010-03-190
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 23 h 13.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière